

Rapport annuel

2023



CONTENU

- ① Rétrospective de l'année 2023
- ② Oui à la loi climat
- ③ L'égalité a besoin de places en crèche
- ④ Un nouveau droit pénal en matière sexuelle
- ⑤ Le mouvement féministe est bien vivant !
- ⑥ Le PS a gagné plus de 1000 nouvelles et nouveaux membres
- ⑦ Faits et chiffres

1

Photo : Goran Basic

RÉTRO- SPECTIVE DE L'ANNÉE 2023

Le jour des élections, c'est le jour du bilan – et pour le PS, celui-ci a été positif. Mais le glissement vers la droite a de quoi nous inquiéter.

En 2023, la vie politique a atteint son point culminant en automne, plus précisément le 22 octobre, jour des élections fédérales. Le PS a enregistré sa plus forte progression depuis près de 30 ans, avec une augmentation de 1,5 % de part électorale par rapport à 2019. Au total, notre parti a gagné près de 60 000 électeur-trices. Avec les Vert-e-s, nous sommes de nouveau plus fort-es que l'UDC. Nous avons obtenu deux sièges supplémentaires au Conseil national et avons pu conserver neuf sièges au Conseil des États.

Ce succès électoral était loin d'être acquis. En effet, les quatre dernières années n'ont pas été roses. Les vents contraires ont soufflé avec force ; nous avons perdu de nombreuses élections cantonales. Mais nous avons réussi, au cours de la campagne électorale, à faire passer notre message de manière claire. Nos thèmes phares – pouvoir d'achat, protection du climat et égalité – ont marqué la population.

C'est ce qu'a montré la grève féministe du 14 juin, au cours de laquelle plusieurs centaines de milliers de personnes ont de nouveau protesté pour obtenir plus de respect, de temps et d'argent.

Et le oui à la loi climat du 18 juin a clairement montré qu'une majorité de la population voulait, avec nous, faire enfin avancer la protection du climat et la sécurité de l'approvisionnement. En outre, par des projets d'initiatives, nous avons pu mettre en avant la nécessité de disposer de davantage de places de crèche abordables pour concilier vie familiale et vie professionnelle (initiative sur les crèches). Ou qu'il fallait enfin des investissements publics substantiels dans un approvisionnement en énergies renouvelables (initiative pour un fonds climat). Avec l'initiative d'allègement des primes et l'initiative pour une 13^e rente AVS, deux projets visant à renforcer le pouvoir d'achat étaient prêts à être soumis au vote populaire en automne 2023.

Malgré ce qui précède, notre succès électoral ne change rien au fait que la Suisse a connu, le 22 octobre, un glissement vers la droite. Au cours des quatre prochaines années, l'UDC poursuivra sa politique incendiaire au détriment des requérant-es d'asile. Cela a de quoi nous inquiéter. Nous devons encore mieux montrer que l'UDC ne désigne les migrant-es comme boucs émissaires que pour détourner l'attention de la manière dont sa politique sert les lobbies de l'immobilier, des multinationales et de l'industrie pharmaceutique.

Grand engagement pour le succès électoral

Le fait que nous soyons sorti-es renforcé-es des élections n'est pas tombé du ciel. Le mérite en revient aux innombrables membres et bénévoles qui nous soutiennent. Ensemble, nous avons accompli beaucoup de choses en 2023. Nous avons posé des affiches sous la pluie, distribué des tracts tôt le matin, parlé au téléphone avec des électeur-trices après le travail ou encore écrit pour le courrier des lecteur-trices. Ensemble, nous avons financé des annonces et des affiches et, grâce à de nombreux « petits » dons, nous avons également pu être visibles sur les réseaux sociaux. Nous sommes donc particulièrement heureux-ses d'avoir accueilli plus de 1000 nouvelles et nouveaux membres dans nos rangs à la suite du dimanche des élections.

En résumé : les sièges gagnés au Conseil national, les bons résultats de nos candidat-es au Conseil des États et la plus forte augmentation du nombre d'électeur-trices depuis 1995 sont le fruit d'un énorme travail d'équipe. Nous vous remercions de tout cœur de nous avoir permis de vivre cette inoubliable année 2023.

OUI À LA LOI CLIMAT

2

Photo : Pia Wildberger

Vue sur le glacier du Rhône.

Le oui sorti des urnes en faveur de la protection du climat, net, laisse espérer que les paroles seront suivies d'actes. Il s'agira de convertir les chauffages aux énergies renouvelables et d'encourager l'innovation.

Le 18 juin, malgré une campagne massive de « fake news » de l'UDC, le peuple a accepté la loi climat avec près de 60 % de oui. La loi renforce la protection du climat et la sécurité de l'approvisionnement en permettant de remplacer, dans les prochaines années, des milliers de vieux chauffages au fioul et au gaz par des chauffages renouvelables et en soutenant les entreprises dans leurs stratégies climatiques. De plus, l'objectif de 1,5 degré de l'Accord de Paris sera également repris dans la législation suisse. La loi climat a été élaborée en tant que contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers, qui a été soutenue par une large alliance de forces de la société civile.

Lors de la campagne de votation, le PS a joué un rôle important pour inciter notamment l'électorat de gauche et les jeunes à se rendre aux urnes. À grand renfort d'affiches dans les grandes villes, d'annonces en ligne et de vidéos créatives, nous nous sommes engagé-es en faveur d'une transformation écologique via des investissements publics.

Le oui est un bon signe pour l'avenir

L'initiative pour un fonds climat, déposée en février 2024 avec les Vert-e-s, prévoit également davantage d'investissements publics pour le développement des énergies renouvelables, la décarbonisation de l'économie et le renforcement des transports publics.



Devant la Chancellerie fédérale : dépôt des signatures pour l'initiative sur les crèches.

L'ÉGALITÉ A BESOIN DE PLACES DE CRÈCHE

Au cours de l'été 2023, nous avons déposé 105 000 signatures à la Chancellerie fédérale pour notre initiative sur les crèches. Parce qu'il est encore et toujours difficile pour les familles de trouver, pour les enfants, une place d'accueil extrafamilial de qualité et abordable. La conséquence est connue : les femmes, en particulier, abandonnent totalement ou partiellement leur emploi. Elles gagnent donc moins d'argent et disposent plus tard de rentes moins élevées.

L'initiative sur les crèches propose de changer cela : désormais, les parents devraient payer au maximum 10 % de leur revenu pour la garde de leurs enfants. Avec ce texte, nous garantissons aux familles de

toute la Suisse l'accès à l'accueil extrafamilial pour les enfants. De plus, l'initiative veille à ce que les salaires et les conditions de travail du personnel des crèches soient équitables.

La pression est nécessaire

Avec le glissement vers la droite, l'initiative gagne en importance. Seule une pression suffisante nous permettra d'éviter les mesures d'austérité dans les domaines de la formation et du social. Grâce à l'initiative, nous pouvons montrer que la population souhaite avoir des crèches de qualité et financièrement abordables. Celles-ci sont en effet une pièce importante du « puzzle » à résoudre pour avancer enfin en matière d'égalité.

UN NOUVEAU DROIT PÉNAL EN MATIÈRE SEXUELLE

Grâce à l'interaction entre la politique institutionnelle et les mouvements féministes, il a été possible de faire passer des réformes urgentes dans le domaine du droit pénal en matière sexuelle.

En Suisse, la violence domestique, sexuelle et sexiste est une triste réalité. Le nombre élevé de cas non déclarés et le faible taux de condamnation suggèrent que les obstacles à la poursuite pénale sont considérables. Même si une victime décide de porter plainte, une condamnation est loin d'être certaine. Les statistiques indiquent que jusqu'à aujourd'hui, sur cent femmes, seules quatre voyaient leur violeur être condamné, comme l'a calculé l'organisation Brava.

La révision du droit pénal en matière sexuelle a été adoptée par le Parlement le 16 juin 2023. En collaboration avec le mouvement féministe et d'innombrables victimes, les Femmes socialistes se sont battues pendant des années dans la rue, dans les médias et au Parlement pour obtenir cette révision de la loi. Le point de départ a été, dès 2021, un appel à la participation publique à la consultation sur la révision de la loi, auquel 11 000 personnes ont répondu. À grand renfort de manifestations, de séminaires de sensibilisation et de vidéos avec des personnalités de premier plan, et grâce à de nombreuses discussions formelles et informelles avec des allié-es, nous avons réussi à obtenir une majorité en faveur de la réforme urgente du droit pénal en matière sexuelle.

Qu'est-ce qui est nouveau ?

La réforme de la loi entraîne des changements importants : les actes peuvent désormais être



Photo : Julia Baumgartner

Grande joie devant le Palais fédéral :

la réforme du droit pénal en matière sexuelle est sous toit. De gauche à droite :

Tamara Funciello, conseillère nationale, Sim Eggler, de l'organisation non gouvernementale Brava, et Agota Lavoyer, experte en violences sexuelles.

considérés comme des viols ou des agressions sexuelles, ainsi que comme des contraintes sexuelles, lorsque la victime signale par un/des mot-s, un/des geste-s ou un/des signe-s de refus qu'elle n'est pas consentante et que l'auteur ne respecte pas, intentionnellement, la volonté exprimée par elle. De plus, l'état de sidération, appelé « freezing », est également pris en compte comme manifestation de refus.

La définition du viol est élargie, l'élément constitutif de l'infraction étant formulé de manière neutre en termes de genre et englobant désormais tous les sexes.

Ledit élément inclut non seulement le coït, mais aussi tous les actes impliquant la pénétration du corps. Est en outre punissable toute personne qui, même lors d'actes sexuels consentis, retire le préservatif (« stealthing ») ou n'en utilise pas sans l'accord préalable du/de la partenaire. De même, la diffusion de contenus sexuels sans le consentement de la personne représentée est punie (« revenge porn »).

Enfin, en cas d'infraction contre l'intégrité sexuelle, la personne condamnée peut être tenue de suivre un programme de sensibilisation. Ce que l'on appelle le travail avec les délinquant-es sexuel-les a pour

but d'éviter les récidives et de contribuer ainsi à la prévention.

Cela dit, il va de soi que le nouveau droit pénal en matière sexuelle ne suffit pas. Les Femmes socialistes continuent de s'engager pour la prévention et pour que toutes les victimes de violences domestiques, sexuelles et sexistes reçoivent une protection adéquate et le soutien nécessaire.

Le nouveau droit pénal en matière sexuelle entrera en vigueur le 1er juillet 2024.

5

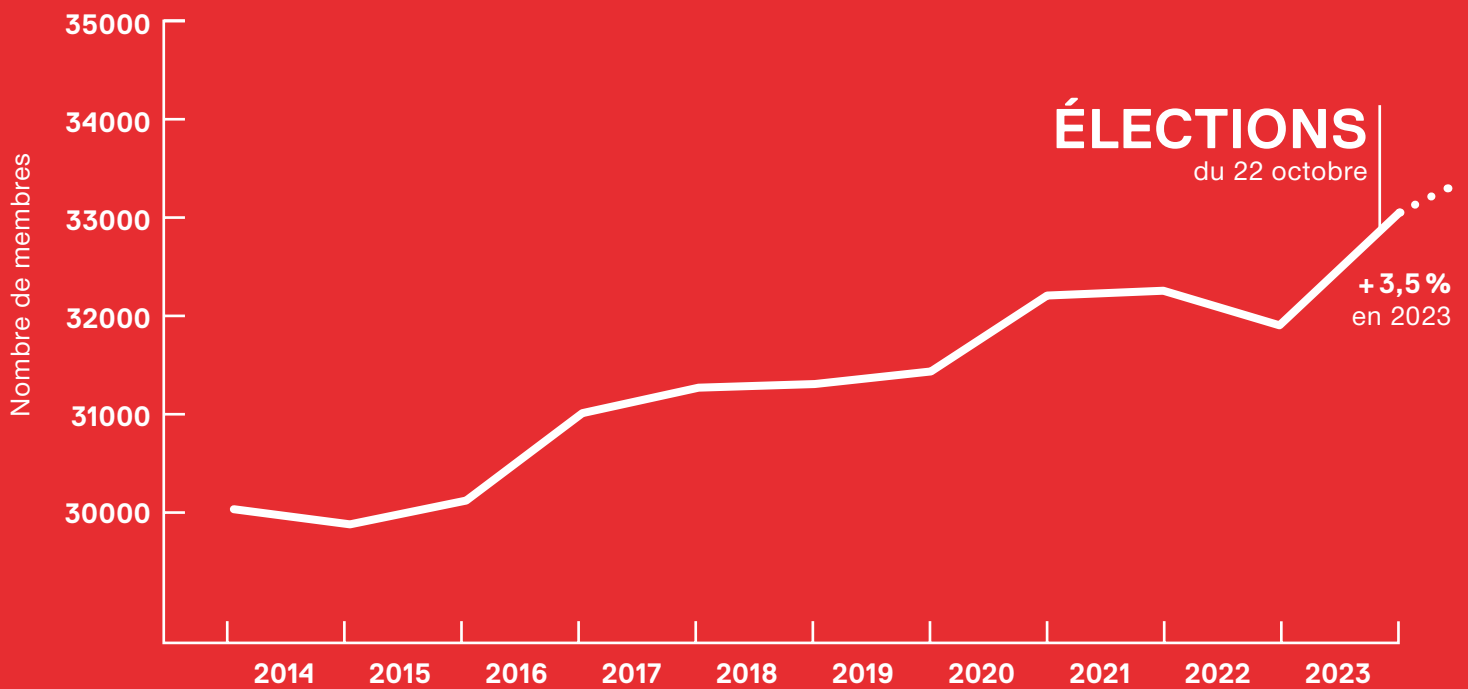


Photo : Aleksandra Zdravković

LE MOUVEMENT FÉMINISTE EST BIEN VIVANT !

Avant qu'elle n'envahisse les rues, le camp bourgeois avait fait peu de cas de la grève féministe, minimisant son importance – en vain... Le 14 juin 2023, un nombre impressionnant de 300 000 personnes sont descendues dans la rue pour réclamer de meilleurs salaires, plus de temps libre et plus de respect. Parce que de nombreuses femmes subissent encore

la violence patriarcale, que la possibilité de concilier vie professionnelle et vie familiale n'est toujours pas acquise et que les salaires et les rentes ne suffisent toujours pas pour vivre. Pour arriver à un changement effectif, il faudra, à l'avenir aussi, une interaction entre les mouvements citoyens et les représentant-es du PS au Parlement !



Développement des membres entre 2014 et 2023.

LE PS A GAGNÉ PLUS DE 1000 NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRES



À la fin de l'année 2023, 33 032 membres du PS s'engageaient d'une même voix pour une Suisse solidaire. Le parti est aussi fort que sa base, et chaque membre renforce et marque le PS de son engagement personnel et de ses connaissances. Les membres ont le dernier mot et contribuent de manière décisive au succès du parti grâce à leur engagement. Pour le PS Suisse, le nombre de membres constitue donc l'un des indicateurs clés les plus importants. Le fait de pouvoir annoncer une croissance de 3,5% du nombre de nos membres en 2023 nous emplit d'une fierté toute particulière. Au total, nous sommes 1128 personnes de plus qu'à la fin de l'année 2022.

Nous observons certes une augmentation constante du nombre de nos membres depuis 2014, mais celle-ci n'a jamais été aussi marquée qu'en 2023. La croissance est particulièrement élevée dans la tranche d'âge des 18-35 ans et chez les femmes.

1128 personnes – ce chiffre montre que nous sommes sur la bonne voie. Nous avons toutefois voulu en savoir plus et avons demandé aux membres nouvellement accueilli-es ce qui avait motivé leur adhésion : bon nombre d'entre elles et eux souhaitent s'engager avec le PS pour une Suisse solidaire et contre le glissement vers la droite. Nous prenons cela comme une mission à remplir. Le PS n'est fort que grâce à ses membres !

FAITS ET CHIFFRES



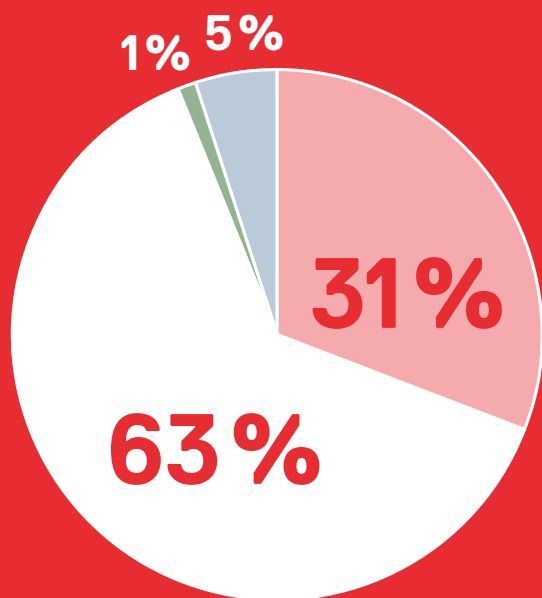
BILAN en CHF	2023*	2022
Actifs circulants	6'666'017	7'129'380
Actifs immobilisés	136'900	189'563
Total actifs	6'802'917	7'318'943
Dettes à court terme	497'137	831'853
Provisions campagnes/projets	4'028'861	4'274'505
Provisions diverses	1'677'000	1'613'000
Capital propre	599'919	599'585
Total passifs	6'802'917	7'318'943

COMPTE DE RÉSULTAT en CHF	2023*	2022
Cotisations des membres/contributions de solidarité	2'240'457	2'253'751
Produit net des dons	4'879'001	4'448'548
Autres produits	2'357'330	2'367'596
Total produits	9'476'788	9'069'895
Frais de personnel	4'873'207	4'205'753
Charges de biens et services	4'603'246	4'863'849
Total charges	9'476'453	9'069'602
RÉSULTAT ANNUEL	335	293

Nombre d'employé-es

Équivalents plein temps (EPT) au 31 décembre 2023	43,0	41,3
---	------	------

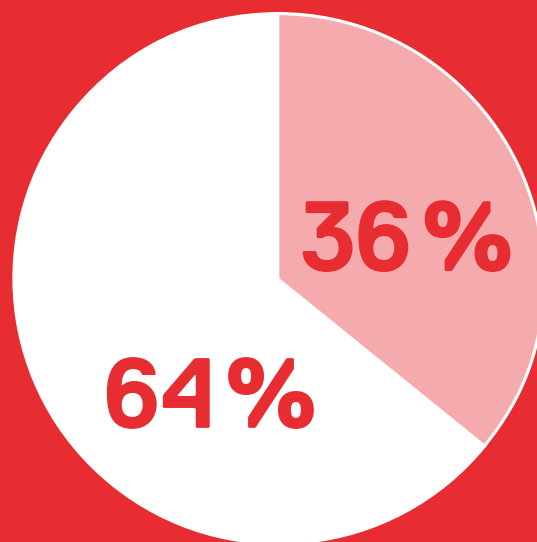
* Chiffres provisoires : les comptes ont été révisés par CORE Revision AG.
Ils seront soumis à l'approbation du Congrès de fin octobre 2024.



ORIGINE DES FONDS

Moyenne 2020-2023

- Dons
- Cotisations des membres et contributions de solidarité
- Autres produits
- Contribution Groupe parlementaire



UTILISATION DES FONDS

Moyenne 2020-2023

- Communication, campagnes, formation
- Organisation du parti

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

Des dons « sobres » plutôt que des millions du monde de l'économie

Plus de 33 000 membres et environ 37 000 donateur-trices constituent l'épine dorsale financière de notre parti. Ces personnes soutiennent et portent notre politique. Sans elles, nos campagnes et notre engagement en faveur de la solidarité et de la justice ne seraient pas possibles. Car contrairement aux partis bourgeois, le PS ne reçoit pas des millions de la part des grands groupes d'entreprises ou des super-riches.

En 2023, 37 171 personnes ont soutenu le PS Suisse par un don.

Le don moyen s'est élevé à 72 francs.

Dons de plus de 15 000 francs en 2023 :

Piero Hug, 21 000 francs

Sandra Stuber (†), 24 453,55 francs

La Mobilière (groupe d'assurances), 35 200 francs

Raiffeisen Suisse, 42 703 francs

**NOUS REMERCIONS CHALEUREUSEMENT
CES PERSONNES POUR LEUR PRÉCIEUSE
CONTRIBUTION !**

